



CONVENTION ASSURANCE CHÔMAGE

LES NEGOCIATIONS S'OUVRENT, LES AGENCES POLE EMPLOI FERMENT PERSONNELS ET CHOMEURS PROTESTENT

L'Etat et le patronat, dans le cadre la politique d'austérité et du transfert massif des revenus publics vers les grandes entreprises, continuent à vouloir réaliser des économies de fonctionnement sur les services publics et la protection sociale.

Parallèlement aux menaces de durcissement de la convention assurance chômage, la Direction de Pôle emploi cherche à tout prix à réaliser des économies budgétaires. Dans cette perspective, elle restreint les horaires d'ouverture, généralise la dématérialisation des services et de l'inscription par internet, dans le but de vider ses agences de ses usagers et de ses personnels.

Partout en France, les agents de Pôle emploi se mettent en grève pour protester contre cette remise en cause flagrante des missions du Service public : la Picardie était en grève le 12 octobre, la région Centre-Val-de-Loire le 15 janvier, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et le territoire de Belfort le 18 janvier, Rhône-Alpes, l'Auvergne et l'Île-de-France le 8 février ! Les usager-es s'associent à l'appel à la grève des agent-es de Pôle emploi. En Île-de-France, les personnels et les usager-es se rassembleront devant la Direction générale à 14 heures le 8 février 2016 au 1 rue du Docteur Gley, 75020 Paris.

En parallèle, le patronat et les organisations syndicales vont bientôt ouvrir les soi-disant négociations concernant la convention relative à l'indemnisation des chômeurs. L'assurance chômage nous concernent toutes et tous : précaires, intermittents, intérimaires, jeunes et chômeurs et tous les salarié-es. L'assurance chômage avait été conçue par les organisations syndicales comme une caisse de solidarité, au même titre que l'ensemble de la protection sociale. Nous devons nous mobiliser pour défendre le régime de solidarité de l'assurance chômage que le patronat et le gouvernement cherchent à détruire. Depuis 20 ans, la mobilisation des travailleurs, avec ou sans emploi a su résister et contrer leurs manœuvres.

Le chômage et la précarité sont directement produits par le système capitaliste : 10 000 suppressions d'emploi annoncés à la SNCF d'ici 2020, 2 900 chez Air France, 6 300 à La Poste, 22 000 dans les hôpitaux... Le chômage est un fléau dont la responsabilité incombe au patronat. Pour défendre une convention assurance chômage juste et équitable, nous revendiquons :

- Le maintien inconditionnel de l'accueil physique des usagers
- La revalorisation immédiate de tous les revenus des chômeurs et précaires,
- La garantie d'un revenu personnel décent et la continuité des droits sociaux,
- Le libre choix de son emploi et de sa formation.

Paris, le 1^{er} février 2016